Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 23 (1894)

Heft: 5

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Xme cours normal suisse pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons

Du 15 juillet au 12 août 1894, aura lieu, à Lausanne, le 10e Cours normal suisse pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons. Ce cours est organisé par le Comité de la Société suisse pour l'avancement de l'enseignement manuel sur l'invitation du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud qui en a aussi la haute surveillance.

Le programme comprend les branches suivantes :

1° Cartonnage ;
2° Travaux à l'établi ;
3° Sculpture sur bois, en coche et en relief ;
4° Modelage.

Chaque participant doit choisir une de ces branches et ne peut travailler qu'à celle-là pendant toute la durée du cours.

Par des conférences, des discussions publiques et un cours didactique spécial les participants seront mis au courant de la partie théorique de la question.

Voici les sujets des conférences :

1° Histoire de l'enseignement des travaux manuels pour garçons.
2° Le travail manuel en rapport avec les occupations frœbeliennes comme branche d'enseignement pour les 4 premières années scolaires.
3° Le travail manuel comme complément d'autres branches d'enseignement (Géométrie, physique, etc.)

Les discussions ont lieu en dehors des heures obligatoires. Elles sont donc facultatives pour les participants. Elles seront ouvertes et dirigées par un membre du personnel enseignant.

Le cours didactique spécial aura lieu dans la dernière semaine. Son principal but sera de montrer comment le travail manuel peut être mis en relation étroite avec les autres branches d'enseignement, comment en particulier il peut être introduit dans les programmes. Ceux qui voudront suivre du 6 au 10 août, ce cours spécial devront le mentionner dans leur demande d'inscription.

A l'exception du samedi, dont l'après-midi sera libre, 9 heures seront chaque jour consacrées aux leçons. Celles-ci, ainsi que les conférences, seront données en allemand et en français.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a désigné comme directeur, M. Rudin, président de la Société suisse pour la propagation de l'enseignement manuel, et pour son remplaçant, à Lausanne, M. Jayet, maître à l'Ecole d'application.

Le cours didactique sera donné par M. L. Gilliéron, inspecteur des travaux manuels, à Genève, et M. Ulrich Hug, instituteur à Zurich.

La finance du cours est de 65 fr., pour chaque participant.

Pour la pension, les frais ne dépenseront pas 60 fr.

Les autorités scolaires de Lausanne mettent à la disposition du cours le collège de Villamont-Dessus. On y installera des lits militaires pour les participants qui désirent un logement gratuit. La direction du cours procurera aussi des chambres à ceux qui en feront la demande par écrit.

Le Département fédéral de l'Industrie et de l'Agriculture accorde aux participants une subvention égale à celle qu'ils auront obtenue de leurs cantons respectifs.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 juin 1894, par le Département de l'Instruetion publique du canton de Vaud; les demandes de renseignements devront être adressées à la Direction du 10e cours normal suisse pour l'enseignement des travaux manuel, Lausanne.

Après inscription, les intéressés recevront une circulaire qui leur indiquera :

1° Le local et la date de l'ouverture du cours;

2° L'horaire et le règlement du cours auxquel chaque participant est tenu de se conformer;

3° Les outils que le cours ne fournira pas.

Cette circulaire renfermera en outre des communications spéciales concernant la pension, le logement, etc.

Les autorités scolaires sont priées de faire connaître le présent programme au personnel enseignant placé sous leur direction, de la manière qu'elles le jugeront convenables et d'envoyer les inscriptions qu'elles auront recueillies, jusqu'au 16 juin, en indiquant quelle subvention elles ont bien voulu accorder à chaque participant au cours.

Le Chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud :

RUCHET.

Lausanne, mars 1894.

Examen du cours agricole de Pérolles

Les examens de sortie du cours agricole de Pérolles ont eu lieu les mercredi et jeudi 28 et 29 mars écoulé, en présence d'un nombreux public, dans lequel nous avons remarqué MM. Wuilleret, préfet, à Fribourg; Bertschy, receveur général; Benninger, juge, à Salvagny; E. Chatton, à Romont; colonel de Reynold; Hartmann, directeur de la Fabrique d'engrais; Francey, député à Cousset; Roulin, député, à Treyvaux; Barras, député, à Bulle; Francis de Gendre, à Fribourg, etc. Il y a lieu de remercier ces Messieurs de l'intérêt qu'ils portent à l'établissement et à la cause agricole de notre pays.

Les examens ont été satisfaisants, autant du moins qu'ils pouvaient l'être pour des jeunes gens sortis récemment de nos écoles de campagne et peu habitués encore à un enseignement un peu relevé. La préparation pour l'enseignement agricole que nous donnons à Pérolles est un peu faible quelquefois. L'école primaire n'a pas toujours été bien suivie, de la faute souvent des parents, et l'élève s'en ressent longtemps. Nous avons le plaisir de constater que les jeunes gens sortis de nos écoles régionales sont ceux qui suivent avec le plus de fruit l'enseignement agricole; ils sont beaucoup mieux préparés que les autres; non seulement leurs connaissances sont plus étendues, mais leur intelligence est plus développée; ils comprennent vite et s'assimilent mieux les matières qni leur sont enseignées; la création des écoles régionales, qui ne sont autre chose que des écoles secondaires rurales, a été sans contredit l'une des plus heureuses institutions de notre gouvernement pendant ces dernières années. Il est seulement à désirer que ces écoles devinssent plus nombreuses et que leur fréquentation soit rendue *obligatoire* jusqu'à un âge déterminé.

Les derniers examens du cours agricole ont démontré la difficulté de quelques jennes gens de s'exprimer dans un français convenable. Nous avons cependant voué pendant l'hiver un soin tout particulier aux interrogations, ne laissant jamais passer une leçon sans interroger plusieurs élèves; malgré cela, ces jeunes gens s'exprimaient assez difficilement; cela tient à ce qu'à la campagne l'usage du patois est encore trop fréquent; nous ne saurions trop recommander aux parents de parler français à leurs enfants; ils leur faciliteront ainsi leurs études et rendront ces dernières beaucoup plus profitables. Car le patois et le français sont en somme deux langues très distinctes; et si le patois est la langue maternelle, le français n'est alors qu'une langue étrangère; et pour certains esprits, l'étude dans une langue étrangère est un obstacle presque insurmontable ou tout au moins très sérieux pour le progrès des études. Quelques élèves étaient de langue allemande; il est à remarquer que ceux-ci par contre s'assimilent assez vite la langue française et ils arrivent à la fin du semestre à répondre fort convenablement.

L'hiver dernier, le cours inférieur seul a eu lieu; la plupart des élèves qui l'ont fréquenté comptent suivre l'hiver prochain le cours supérieur. Il y a lieu ici à donner encore un conseil aux parents, c'est de ne pas craindre de renvoyer leurs enfants pour suivre le second cours un second hiver; car c'est le second cours qui est le plus profitable; au premier cours, l'enseignement porte surtout sur des généralités, toutes branches qui concourent sans doute à l'étude de l'agriculture, mais qui ne sont en somme que la préparation aux études agricoles plus spéciales et plus complètes du deuxième cours. De plus, le jeune homme qui a suivi le premier cours est beaucoup mieux préparé à une étude complète au deuxième cours et en profite par conséquent beaucoup mieux.

Douze élèves ont suivi le cours de l'hiver dernier; neuf ont subi l'examen, les autres en ayant été empêchés pour cause de service militaire ou de maladie; tous ont été admis à suivre le cours supérieur l'hiver prochain.

Zurich. — *L'Union des expositions scolaires* de la Suisse se trouvait réunie le 8 avril au Pestalozzianum de Zurich. Les délégués des expositions se composaient de MM. Hunziker, professeur; Balleter, Schuster et Schläfli pour Zurich; Lutti pour Berne, Gebhart et Piaget pour Neuchâtel et Horner pour Fribourg.

La séance s'ouvrit par un discours du Président, M. Hunziker qui rappela le but de l'*Union*. C'est de rendre plus efficaces l'action et les services des expositions scolaires en vue de la prospérité de l'école populaire. L'État établit des lois, élabore des règlements, mais il est impuissant à souffler l'esprit dont l'école doit s'inspirer. Il faut donner une intelligence plus profonde des besoins réels de l'instruction. La littérature et la presse fournissent le matériel de l'école; mais il est disséminé ce matériel : il appartient aux expositions de le réunir et de le placer sous la main du corps enseignant.

Notre Union a pour mission de favoriser l'action de l'école en faisant aussi connaître les meilleurs moyens et les expériences qui en ont été faites.

La situation générale se trouve aujourd'hui profondément modifiée. Au commencement de ce siècle notre pays était à la tête du mouvement pédagogique. Fiers de nos grands hommes d'école nous nous sommes reposés sur nos lauriers et pendant ce temps d'autres nations

ont avancé et nous disputent maintenant le premier rang. C'est l'Autriche dans l'éducation de la jeune fille, c'est la Suède par ses travaux manuels, c'est l'Allemagne par sa pédagogie de Herbert Ziller. Nous n'avons pas à rivaliser avec ces pays sur le terrain des méthodes nouvelles, qu'il nous suffise de les expérimenter pour en connaître la valeur et pour en tirer notre profit. Le plus grand service que les expositions puissent rendre au personnel enseignant, c'est de lui ouvrir des bibliothèques riches, variées et propres à étendre son horizon tout en le tenant au courant de tous les ouvrages scolaires, de toutes les inventions, de tous les progrès nouveaux créés en faveur de l'instruction primaire. Ces bibliothèques, l'instituteur les trouvera dans nos expositions. De plus, nous recueillons les matériaux nécessaires à l'histoire de l'instruction publique et à la biographie de nos grands pédagogues.

Après ce discours dont nous ne donnons qu'un résumé fort incomplet, les délégués abordèrent le programme de la revision.

Le premier tractandum avait pour objet l'Exposition nationale de Genève. Pour tout ce qui concerne la participation de l'école à cette œuvre nationale, il y aura une Commission restreinte composée d'abord des quatre Directeurs des Expositions scolaires, puis de cinq membres genevois. Les vingt-quatre Etats confédérés seront appelés à leur tour à constituer une grande Commission de vingt-quatre membres.

Ce sont vraisemblablement les quatre expositions pédagogiques qui seront chargées de l'organisation de celle de Genève. On nous réserve une place double de celle qui fut accordée à Zurich. Les délégués de Zurich ont proposé d'y faire figurer les cahiers d'élèves. Les délégués bernois et neuchâtelois combattirent cette idée. C'est la Commission qui la tranchera

M. Lütti a exprimé le désir qu'on y construisit une école modèle, mais cette idée fut abandonnée après que M. Horner eut fait observer que les frais en seraient trop grand et que du reste il n'y aurait qu'à utiliser à cette intention l'un des bâtiments scolaires de Genève.

Parmi les tâches que l'*Union* s'est assignée pour cette année et dont l'exécution fut confiée à Zurich qui est devenu *Vorort*, il faut mentionner :

a) La publication d'une circulaire commune à adresser aux auteurs pour leur demander leurs œuvres ou inventions ;

b) Un index collectif pour l'annonce des nouveaux objets ;

c) Une liste de tout le matériel scolaire obligatoire dans chaque canton (manuels pour les divers degrés de l'enseignement soit individuel soit collectif) ;

d) Enfin un règlement concernant la circulation des objets nouveaux entre nos quatre expositions.

La séance qui avait duré de 2 ½ h. à 6 ½ h. fut suivie d'un charmant banquet à la Kronehalle où nous eûmes le plaisir de rencontrer M. le conseiller municipal, Koller. C'est le Comité de Zurich qui avait eu l'amabilité doffrir ce banquet. Chacun se retira assez tard dans la soirée emportant le souvenir le plus agréable et le plus reconnaissant de cette fructueuse journée.

Imprimerie catholique, 13, Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)